

Challenges Ponthieu/Vimeu Jeunes

Homologation du 18/05/26

Présidences : M. PATTE Régis et M. SELLIER Mickael

Présents : M. DUCANSEL Antoine, M. LECOMTE Franck

Les décisions de la Commission sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel Affaires Générales dans un délai de 2 jours, à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions édictées par l'article 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF (à envoyer à wleclercq@somme.fff.fr)

HOMOLOGATION DES ¼ DE-FINALES DU CHALLENGE GARDIN/FOURDRIN :

Les rencontres ont eu lieu le 14 mai 2026.

- [AUXILOISE](#) 1-2 [US NIBAS/FRESSENEVILLE](#)
- [FC ST VALERY](#) réserve [FC ST RIQUIER](#)

Réserve de l'équipe visiteuse sur l'ensemble des joueurs de Saint Valéry qui ont joué dans une équipe supérieure au match précédent ces équipes ne jouant pas ce jour.

La commission dit que, suite à l'article 167 des règlements généraux de la FFF, aucun joueur de St Valery n'a participé à un match supérieur puisque les équipes U17 et U15 de St Valéry évoluent tous les deux en D2 District et qu'un joueur U15 qui a participé en compétition U17 au dernier match joué, est en droit de redescendre dans sa catégorie d'âge.

Le score reste donc de 3 à 1 pour le club de St Valéry.

Les frais de réserve de 30 euros sont portés au débit du club de St Riquier.

- [GAMACHES](#) - [BLANGY/BOUTTENCOURT](#)

Le match se jouera le mercredi 20 Mai 2026

Sont qualifiés pour les ½ finales :

Fc Oisemont, St Valéry, USNF et le vainqueur de Gamaches/blangy.

Les ½ finales se disputeront le mercredi 20 mai sur le terrain du 1er nommé à 18h :

[Fc Oisemont](#) - [St Valéry](#)

[AS Gamaches ou SEP Blangy/Bouttencourt](#) - [USNF \(le 27 mai 2026\)](#)

-3 arbitres/rencontre à la charge des deux clubs

- Utilisation de la FMI.
- Saisir les résultats sur la FMI le soir du match.

Participation en équipe inférieure :

Voir article 3 du règlement des coupes de Secteur.

Réserves, réclamations :

Voir article 10 du règlement des coupes de Secteur. A adresser obligatoirement au District de la Somme (wleclercq@somme.fff.fr) et transmettre en copie à (selliermickael3@gmail.fr).

HOMOLOGATION DES ¼ DE FINALE U18 DU CHALLENGE BOUTE/MENERET:

Ces rencontres ont eu lieu le 14 mai 2025 et n'ont donné aucune réserve ou réclamation.

- LONGPRE A2LC 3-0 SEP BLANGY/BOUTT. (Forfait)
- US BETHENCOURT/WOIGNARUE 1-10 JS MIANNAY/MOY
- AV NOUVION 2-4 FC ST RIQUIER
- TEMPLIERS OISEMONT 1-4 AUXILOISE

Sont qualifiés pour les ½ finales les clubs de Longpré, Miannay/Moy , St Riquier et l'Auxiloise

Les ½ finales se joueront le mercredi 20 mai 2026 sur le terrain du 1er nommé à 19H00 :

LONGPRE A2LC - FC ST RIQUIER

AUXILOISE - JS MIANNAY/MOY

- 3 arbitres/rencontre à la charge des deux clubs
- Utilisation de la FMI.
- Saisir les résultats le soir de la rencontre.

Participation en équipe inférieure :

Voir article 3 du règlement des coupes de Secteur.

Réserves/réclamations :

Voir article 10 du règlement des coupes de Secteur. A adresser obligatoirement au District de la Somme (wleclercq@somme.fff.fr) et transmettre en copie à (selliermickael3@gmail.com).

Le secrétaire : Patte Régis



Le président : Sellier Mickael

